



**MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 5 juin 2026

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative lance une campagne nationale de prévention des noyades**

Alors que la France a connu une vague de chaleur particulièrement précoce et intense, ayant entraîné plusieurs décès par noyade en quelques jours, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative renforce son action de prévention.

Chaque année, plus de 1 000 noyades accidentelles sont recensées en France, dont près de 400 mortelles pendant la période estivale. Ces accidents touchent particulièrement les enfants et les seniors et surviennent le plus souvent dans des zones de baignade non surveillées.

Dans ce contexte, le ministère lance sa campagne nationale de prévention des noyades. Comme chaque année, cette campagne vise à diffuser largement les messages de sécurité et à promouvoir les comportements qui permettent d'éviter les accidents. En 2026, elle est déployée de manière anticipée afin de répondre aux risques accrus liés aux fortes chaleurs observées dès le printemps.

Pensée pour sensibiliser l'ensemble des publics et ancrer durablement les bons réflexes, la campagne s'appuie sur un dispositif de communication national associant des supports d'affichage et des contenus dédiés aux réseaux sociaux.

Elle poursuit trois objectifs prioritaires :

- Sensibiliser aux risques de noyade selon les lieux de baignade et les publics concernés ;
- Promouvoir les bons réflexes de sécurité et de surveillance ;
- Encourager l'apprentissage des gestes qui sauvent et des premiers secours.

### **Découvrez la campagne 2026 de prévention des noyades du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

Parallèlement, les ministères chargés de la Santé et des Sports renforcent leur action commune en faveur de la prévention des noyades. Cette mobilisation s'appuie notamment sur un nouveau partenariat avec Voies navigables de France et sur des actions ciblées à destination des publics les plus exposés, en particulier les personnes âgées. Elle vise également à mieux sensibiliser aux comportements à risque, notamment ceux liés à la consommation d'alcool à proximité des zones de baignade.

---

## **CONTACT PRESSE**

**Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports

[presse@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:presse@jeunesse-sports.gouv.fr)

01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37